

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 10 178 pétitionnaires.

Désignation :

Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

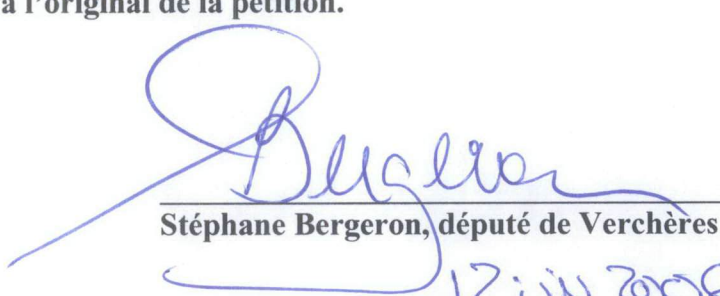
CONSIDÉRANT QUE malgré les engagements du gouvernement québécois actuel et ceux des gouvernements précédents en faveur de la conservation de la biodiversité, le réseau des aires protégées ne couvre que 3,4% du territoire québécois, ce qui représente un écart considérable comparativement au reste du Canada ainsi qu'à la moyenne mondiale;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Coulombe a réitéré dernièrement l'importance et l'urgence de protéger 12% de la forêt boréale d'ici 2010;

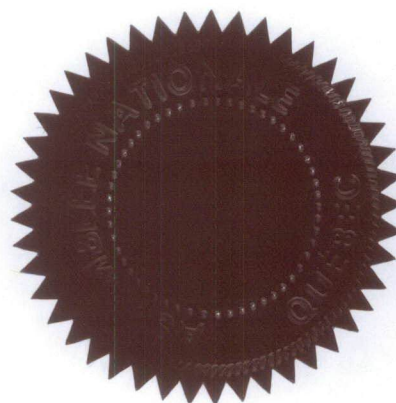
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir intervenir afin que le gouvernement libéral comble le retard important qu'accuse le Québec, en protégeant davantage de territoire de toute exploitation industrielle. En priorité, nous demandons au gouvernement de protéger deux sites exceptionnels, Pascagama et Vallée des Montagnes Blanches, soumis par l'initiative *Aux arbres citoyens!* Ces sites, encore intacts, subissent actuellement d'importantes pressions de développement. Il faut agir vite! Pour nous et les générations qui nous succéderont.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Stéphane Bergeron, député de Verchères

12 juin 2006
Date



Considérant que malgré les engagements du gouvernement québécois actuel et ceux des gouvernements précédents en faveur de la conservation de la biodiversité, le réseau des aires protégées ne couvre que 3,4 % du territoire québécois, ce qui représente un écart considérable comparativement au reste du Canada ainsi qu'à la moyenne mondiale;

Considérant que la Commission Coulombe a réitéré dernièrement l'importance et l'urgence de protéger 12 % de la forêt boréale d'ici à 2010;

C'est pourquoi les soussignés (citoyennes et citoyens du Québec et de l'étranger) **demandent à l'Assemblée nationale de bien vouloir** intervenir afin que le gouvernement libéral comble le retard important qu'accuse le Québec, en protégeant davantage de territoire de toute exploitation industrielle. En priorité, nous demandons au gouvernement de protéger deux sites exceptionnels, Pascagama et Vallée des Montagnes Blanches, soumis par l'initiative *Aux arbres citoyens* ! Ces sites, encore intacts, subissent actuellement d'importantes pressions de développement. Il faut agir vite! Pour nous et pour les générations qui nous succéderont.

NOM (en lettres moulées)	ADRESSE	SIGNATURE (manuscrite)
1. Anne Guilletette	403, Villavay, Mtl, Qc	Anne Guilletette
2. ELIANE RAYMOND-D	3521, Aylwin, MH, Qc	Eliane Raymond-D
3. MARIE-RENÉE LAJOIE	3653, rue Université APT 35, MH, Qc	Marie-Renée Lajoie
4. Nina N'DIAJE	110 place Ste Claire Laval Qc	Nina N'Diaje
5. France Lamontagne	6602, rue 402 MT MTL Qc	France Lamontagne
6. ANNIE CAMBRIS	557 Chemin Keeney Sherrington	Annie Cambris
7. Susan Barratt	2672 Fetter Terr Halifax, NS.	Susan Barratt
8. Nancy Beaulne	3464, rue Sherbrooke Est MTL Qc	Nancy Beaulne
9. Lu Yan	6087 Hurstau Montreal	Lu Yan
10. VACHON Micheline	620 De Louvain Est MTL	Micheline Vachon
Celine de Chevigny	St-Laurent MTL	Celine de Chevigny
12. Sophie Lebeau	7075 Per MTL	Sophie Lebeau

